



Département
des Landes



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités

Monsieur Jean-Luc LAFENETRE
Président de la Communauté de Communes
du Pays Grenadois
14 place des Tilleuls
40270 GRENADE SUR L'ADOUR

Réf. : RS/MPD - KLK D25100989 KFK

Dossier suivi par :
Rachel SOUQUET
Service Aménagement Durable
et Gestion Domaniale
Poste 83.05

Le 7 NOV. 2025

Objet : Modification Simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays Grenadois – Avis du Département en tant que Personne Publique Associée.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 8 octobre 2025, vous avez transmis au Département pour avis la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

Ce projet porte d'une part, sur des ajustements au règlement écrit concernant la rédaction relative à l'encadrement des dispositions générales sur les activités, usages et affectation du sol interdits en zone agricole et d'autre part, sur la création d'un nouveau secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) sur la parcelle C0477 sise Le Vignau.

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle de zonage d'une entreprise préexistante à l'élaboration du PLUi-H et non recensée initialement.

Cette modification n'appelle pas de remarque particulière de la part du Département des Landes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental

X F. L.

Conseil départemental des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : dgateem@landes.fr

landes.fr